

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#17
SEPTEMBRE
2017

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.6

DOSSIER

D'affaires, d'agrément
ou de proximité
le tourisme est dopé
par la Métropole

p.11

D'HIER À AUJOURD'HUI

Les journées européennes du patrimoine,
toute une histoire...déjà !

p.14

HORS LES MURS

La ville de Bergen s'inspire
du tunnel modes doux de la Croix-Rousse

p.4

Présidence de la Métropole : entretien avec David Kimelfeld

GRANDLYON
la métropole

CÔTÉ
INSTITUTION

- 03 ACTUS**
Actualités et agenda de septembre 2017
- 04 INTERVIEW**
Présidence de la Métropole : entretien avec David Kimelfeld
- 06 DOSSIER**
D'affaires, d'agrément ou de proximité le tourisme est dopé par la Métropole
- 11 D'HIER À AUJOURD'HUI**
Les journées européennes du patrimoine, toute une histoire... déjà !

CÔTÉ
RÉALISATIONS

- 12 EN ACTION**
« Faites de l propreté » : Agir ensemble pour une Métropole plus propre
- 14 HORS LES MURS**
La ville de Bergen s'inspire du tunnel modes doux de la Croix-Rousse
- 15 POINT D'INTERROGATION**
Pourquoi et comment la Métropole promeut l'allaitement maternel ?

CÔTÉ
AGENTS

- 16 REGARDS CROISÉS**
Tranche de quotidien archéologique. Rencontre avec un médiateur culturel
- 18 C'EST PRATIQUE**
Adoptez la pause active !
- 19 EN PERSONNE**
« L'intérêt supérieur de l'enfant pour ligne de conduite »
- 20 INFOS DU PERSONNEL**
- 21 LES ASSOS**
- 22 EXPRESSIONS SYNDICALES**

CONTRIBUTEURS



Direction Prospective et dialogue public
Camille Pantano

Délégation Développement solidaire et habitat
Madeleine Aufrand
Thomas Lalire

Direction ressources DDUVC

Communication eau
Laure-Anne De Biasi
Elsana Burazerovic

Communication développement
Vérène Saint-André

Communication/marketing propreté
Béatrice Vandroux

Communication/documentation voirie
Karine Lalo

Direction de la Culture
Sylvie Senis

Direction Patrimoine et moyens généraux
Vincent Deshayes

Direction Attractivité et relations internationales
Ouarda Hadid

Service des Archives
Carol Demessieux

Service Documentation
Cécile Lardet
Geneviève Vazette

Direction Finances
Isabelle Durif

Direction Ressources humaines
Bénédicte Mouton

Comité social du personnel
Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole
Marina Debiesse

DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE
20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 41 04
vriffault@grandlyon.com
cbarbier@grandlyon.com

Directeur de la publication
Olivier Nys

Rédacteur en chef
Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe
Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction
Christian Barbier - Véronique Riffault

Crédit photos
Emma Arbogast
Eric Soudan
Thierry Fournier

Conception maquette
In Média Res

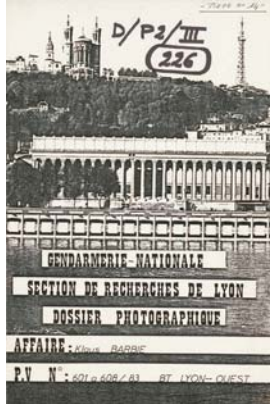
Réalisation/Illustration
Atelier Grève-Viallon

Impression
OTT imprimeurs

EXPOSITION

Les mémoires du procès : Klaus Barbie devant la Justice

Les Archives du département du Rhône et de la Métropole de Lyon, propose une exposition basée sur les archives du procès de Klaus Barbie conservées par ses soins, et de documents complémentaires issus en particulier du fonds du mémorial de la Shoah (à Paris) et des Archives nationales de France. Cette exposition permet de s'interroger sur la constitution des témoignages de ce procès, son écho à Lyon et au-delà, et ses répercussions à court et à long terme. Le procès s'était tenu entre le 11 mai et le 4 juillet 1987 devant la Cour d'assises du Rhône. Pour la première fois, il avait été filmé dans son intégralité, en application d'une loi votée en 1985, créant les archives audiovisuelles de la Justice, témoignage mais surtout preuve de l'événement, qui rend de manière plus sensible l'émotion de la parole des témoins.



→ Du 15 septembre 2017 au 2 février 2018
Archives départementales et métropolitaines : 34 rue Général Mouton-Duvernay, 69003 Lyon
contact : archives@rhone.fr

PÉRIPHÉRIQUE NORD - 1997-2017... 20 ANS AU SERVICE DES GRANDS-LYONNAIS !

Comme dans toutes les grandes métropoles, la circulation dans l'agglomération lyonnaise a toujours été particulièrement dense, voire saturée à certains endroits névralgiques, paralysant les flux de circulation. La situation ne pouvait perdurer plus longtemps. Dès les années 90, pour fluidifier un trafic qui augmente régulièrement (3% environ par an), la création d'un nouvel axe s'est imposée. Après 4 ans de travaux, le 13 juin 1997, TEO (Trans-Est-Ouest) sera

officiellement inauguré. Un premier tronçon permettra ainsi de connecter le quartier de Vaise à l'échangeur de Valvert et à l'autoroute A6 / Paris. Deux mois plus tard, le 12 août 1997, la totalité du Boulevard Périphérique Nord de Lyon sera ouverte à la circulation. Cette nouvelle voie express urbaine de 10 km, dont 8,5 km concédés pour une durée de 35 ans, permet désormais de stimuler l'activité économique de la région en favorisant les échanges est-ouest.

Vote du compte administratif

Le conseil métropolitain a voté le 20 juillet dernier le compte administratif de l'exercice 2016 de la collectivité.

Ce compte administratif présente en synthèse :

- des recettes de fonctionnement qui s'exécutent de manière un peu supérieure aux prévisions,
- des dépenses de fonctionnement contenues et maîtrisées dans le cadre des enveloppes budgétaires prévues,

- un autofinancement très proche de celui de l'an-dernier après retraitement de l'opération exceptionnelle de désensibilisation de la dette ce qui permet de limiter le recours à l'emprunt sur l'exercice et de diminuer notre encours de dette.

De manière globale, ce compte administratif confirme la bonne santé financière de notre

collectivité et valide notre stratégie de gestion rigoureuse des deniers publics afin de rendre un service public au meilleur coût et de dégager le maximum de ressources pour investir fortement sur toutes les communes de notre territoire.

✂ Pour plus d'information, rendez-vous sur **Comète**, rubrique Finances



L'AGENDA

→ SAMEDI 23 SEPTEMBRE

La fête des récoltes : un moment convivial et festif sur les berges du Rhône avec de nombreuses animations et concerts. L'occasion de (re)découvrir les initiatives locales pour une alimentation locale, saine, de saison, issue de l'agriculture paysanne et/ou biologique. De 12h à 21h, sur les berges du Rhône, quai Augagneur entre le pont de la Guillotière et le pont Wilson.

→ DU 20 SEPTEMBRE 2017 AU 7 JANVIER 2018

14^{ème} biennale d'art contemporain de Lyon : « Mondes flottants ».



PRÉSIDENCE DE LA MÉTROPOLE

ENTRETIEN AVEC
DAVID KIMELFELD

Élu Président de la Métropole le 10 juillet dernier, suite à la nomination de Gérard Collomb comme Ministre de l'Intérieur, David Kimelfeld répond aux questions du Petit Métropolitain en cette rentrée. L'occasion pour lui d'évoquer sa vision du territoire et de la collectivité, ses priorités d'action, mais aussi le lien qu'il entretient avec les agents.



Quels sont, selon vous, les grands défis pour la Métropole aujourd'hui ?

Notre objectif est de continuer à déployer toutes nos politiques publiques avec l'ambition qui a été la nôtre jusqu'à présent. Pour cela, il est nécessaire que notre territoire reste attractif, puisse accueillir des entreprises et favoriser le développement de celles qui sont déjà installées, créer de nouveaux emplois, accompagner de nouvelles activités.

D'autres enjeux me semblent prioritaires pour les années à venir : l'attention, l'accompagnement et le soutien aux publics les plus fragiles : les personnes vivant dans une situation de précarité économique évidemment, mais aussi les personnes porteuses d'un

handicap, certaines personnes âgées, les enfants vivant des situations familiales difficiles...

Et puis, l'autre défi majeur, c'est la question environnementale dans toutes ses dimensions, sujet qui concerne tous les territoires de la Métropole et toutes les populations.

Face à ces enjeux, quels sont les principaux atouts de notre collectivité ?

D'abord, je dirais, la diversité et largeur du spectre de nos compétences, qui nous distinguent dans le paysage des collectivités. Cela nous permet de considérer les usagers dans leur globalité, tout au long de leur parcours de vie. Pour les personnes âgées, par exemple, nous avons désormais des leviers dans tous les



champs qui touchent à leur vie quotidienne : le logement, la perte d'autonomie, le commerce de proximité, l'accessibilité des espaces publics, la vie associative, l'accès aux services numériques, la culture, le sport...

Un autre atout majeur de notre collectivité, c'est que nous avons toujours lié attractivité et proximité, dynamisme du tissu économique et équilibre des territoires, rayonnement international et souci de l'intégration de chacun dans la cité. Car nous avons toujours considéré que ces deux objectifs étaient interdépendants. L'attention portée à la qualité de nos espaces publics et aux questions environnementales est un bon exemple de cette volonté de maintenir des cercles vertueux entre la création de richesse et les équilibres sociaux.

Et puis, notre collectivité est riche de la qualité et de l'implication de tous ses agents. Dans un contexte de contrainte budgétaire forte, quelques mois après une fusion qui a nécessité une mobilisation importante, c'est grâce à leur travail, à leur expertise, à leur investissement que les projets politiques des élus deviennent réalité. La volonté politique est une chose mais je crois que si la Métropole de Lyon est reconnue bien au-delà de ses frontières, c'est aussi et peut-être avant tout à ses agents qu'elle le doit.

Quelles seront vos priorités pour la seconde moitié du mandat ?

Je suis convaincu que l'emploi reste la première priorité. Concrètement, quand on permet à quelqu'un de trouver ou de retrouver un emploi, on règle en même temps beaucoup d'autres problèmes.

Après, la question du « vivre-ensemble » reste centrale. Comment poursuit-on toutes les actions déployées depuis plusieurs années pour permettre à des gens différents de réellement vivre sur un même territoire, c'est-à-dire habiter, aller à l'école, faire ses courses, se déplacer, se cultiver et se divertir ? Dans cette perspective, le sujet de la mobilité est crucial.

Enfin, je compte évidemment m'inscrire dans une continuité, dans une fidélité à l'action menée par Gérard Collomb depuis 2001. J'ai porté ce projet en tant que 1^{er} Vice-Président depuis 2014. Il est naturel, à la place qui est

désormais la mienne, que je porte les grandes orientations sur lesquelles nous avons été élus. Je serai attentif à ce que les engagements pris devant les Grands-Lyonnais soient tenus. Ces orientations, je les mènerai à bien avec ma personnalité, mon histoire, ma sensibilité, mon expérience. J'ai commencé ma vie professionnelle comme infirmier, j'ai une longue expérience de chef d'entreprise, je suis maire du 4^e arrondissement depuis 2011 et je suis aussi père de famille : toutes ces expériences nourrissent à la fois ma vision et ma manière d'agir.

Avez-vous des messages particuliers à transmettre aux agents ?

Membre de l'exécutif métropolitain depuis 2008, j'ai eu souvent l'occasion de constater le professionnalisme et l'engagement de tous les agents de la Métropole. Je voudrais donc surtout leur manifester ma reconnaissance pour toutes les missions qu'ils assurent chaque jour et parfois dans des conditions difficiles, au contact du public. Je pense évidemment à tous les agents qui travaillent dans les maisons de la Métropole mais aussi aux agents des services urbains sur le terrain.

Je voudrais aussi leur dire que je souhaite continuer à aller à leur rencontre, comme j'ai pu le faire à plusieurs reprises pendant l'été et au moment de la rentrée. Cela permet, tout en respectant les prérogatives de l'administration, de mesurer leurs réalités de travail quotidiennes et d'échanger librement sur les conditions de mise en œuvre des orientations décidées par les élus. Pour moi, établir une forme de proximité avec les agents ne banalise pas la fonction de Président ; au contraire, cela aide à agir de manière encore plus juste et efficace.

Enfin, je serai attentif à ce que le dialogue social puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles. J'ai tenu à rencontrer toutes les organisations syndicales au début du mois et je leur ai fait part de mon état d'esprit constructif et ouvert au dialogue.

Mon souhait, c'est à la fois d'assurer les meilleures conditions de travail possibles pour les agents et que la Métropole soit au rendez-vous des attentes de tous les usagers.



Jacques de Chilly
Directeur général
délégué au
Développement
économique,
emploi et savoirs

ÉDITO

Destination Lyon

En 2016, plusieurs millions de touristes ont été accueillis sur le territoire de la Métropole. Cette même année, Lyon a remporté le titre de meilleure destination week-end d'Europe aux *World Travel Awards*, devant des villes comme Athènes, Berlin, Istanbul, Lisbonne, Madrid ou Rome.

Ces résultats ne sont pas le fait du hasard. Se fondant sur les atouts intrinsèques de notre territoire (histoire, architecture, gastronomie, événements culturels et sportifs, paysages urbains, musées, ...), Lyon a déployé, depuis une dizaine d'années, une stratégie de conquête touristique d'affaires et d'agrément réfléchie et durable. Cette stratégie s'est appuyée d'une part sur un renforcement de la politique d'attractivité de la métropole autour de la marque ONLY LYON et de son déploiement à l'international mais aussi par la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire dans l'amélioration de l'offre d'accueil.

Le dynamisme touristique de notre agglomération a été ainsi facilité par le développement de son parc d'hébergements mais aussi par celui de son accessibilité aérienne et ferroviaire. Longtemps maillon faible de l'attractivité de Lyon, l'aéroport international de Lyon-Saint-Exupéry améliore régulièrement son offre et est aujourd'hui directement relié à 115 destinations, dont deux liaisons récemment ouvertes avec Montréal et Moscou.

Concernant le tourisme d'affaires, Lyon est la deuxième destination de congrès et de salons en France. Chaque année, Lyon accueille une centaine de salons professionnels et grand public et plus d'une soixantaine de congrès scientifiques et médicaux.

Portée par la direction de l'Attractivité et de l'international et la réussite de cette politique touristique est aussi le fruit de la mobilisation de nombreux services de la Métropole qui œuvrent sur ces questions.



► TOURISME

D'AFFAIRES, D'AGRÉMENT OU DE PROXIMITÉ LE TOURISME EST DOPÉ PAR LA MÉTROPOLE

« Faire connaître Lyon, faire aimer Lyon et faire venir à Lyon », la devise d'ONLYLYON est aussi celle de l'unité Tourisme et grandes candidatures (DARI) placée sous la responsabilité de Candice Arlen. Le tourisme, qu'il soit d'affaires, de loisirs ou de proximité est, depuis 2010, une compétence pleine et entière de la Métropole. Environ 30 000 emplois sont liés au tourisme à Lyon. Tour d'horizon de cette politique.

L'attractivité de la destination est l'un des quatre axes prioritaires du Programme de développement économique de la Métropole de Lyon adopté par le Conseil métropolitain le 19 septembre 2016. « Faire connaître, faire aimer et faire venir » sur le territoire métropolitain est devenu un leitmotiv et ce sont les objectifs poursuivis via la démarche ONLYLYON auprès de différentes cibles, notamment celle des touristes.

Avec près de 5,5 millions de nuitées par an, l'activité touristique de la métropole a connu un fort développement au cours de ces dernières années, contribuant à consolider un secteur touristique pourvoyant plus de 30 000 emplois (soit 5 % des emplois du territoire).

Le tourisme est également générateur de recettes directes pour la Métropole qui collecte, chaque année, environ



6 millions d'euros de taxe de séjour. Il est, en outre, porteur de nombreuses retombées économiques :

un touriste d'affaires participant à un congrès dépense, en moyenne, 180 euros par jour sur notre territoire.

AVANT, AVANT, **LION LE MELHOR***

Fin 2016, Lyon a remporté lors des « World travel award », le trophée qui récompense la meilleure destination de weekend en Europe.

Depuis quelques années, on assiste, en effet à la progression d'un tourisme nouveau avec le phénomène des « city break » : des weekends

urbains prolongés en plein boom grâce au développement des transports low cost.

« Lyon est devenue une destination prisée, explique Candice Arlen. Nous avons la chance d'avoir les avantages d'une grande ville, à taille humaine, qui concentre 2000 ans d'histoire

dans son patrimoine ». Et de rappeler que « l'impulsion concernant le tourisme d'agrément a véritablement été donnée en 1998, avec l'inscription du site historique de Lyon au Patrimoine mondial de l'Unesco ».

*Cri de guerre de la ville de Lyon (en franco-provençal) attesté depuis 1273

LES ATOUTS DU TERRITOIRE

« En matière de tourisme, l'activité touristique a bénéficié des grands projets urbains et des embellissements de la ville : rives de Saône, berges du Rhône, aménagement du quartier Confluence (l'architecture et le musée). Nous profitons aussi des grands événements qui drainent un important flux touristique comme la Fête des lumières ».

Sans oublier, bien sûr, le volet gastronomique qui joue un rôle important. La gastronomie est souvent mise en avant par les touristes comme l'une des motivations majeure de leur séjour entre Rhône et Saône. Des bouchons traditionnels aux chefs étoilés de la ville, on dénombre plus de 4 000 restaurants sur le territoire métropolitain.

L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE, LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Comme la qualité et la diversification du parc d'hébergements touristiques est une caractéristique fondamentale de l'attractivité pour une destination, l'unité de Candice Arlen travaille en étroite collaboration avec Camille Fumanal-Ulysse, chef de projet hébergement touristique et loisirs marchands (service Immobilier et implantations d'entreprises). Cette dernière est notamment en charge de l'élaboration du Schéma de Développement de l'Hébergement Touristique (SDHT) 2016/2020. Un hébergement qui a fortement évolué ces dernières années. De nouveaux concepts, alliés à de nouveaux modes de consommation, ont fait leur apparition. Ce schéma a pour objectif de guider les décideurs et les professionnels du secteur vers les priorités de la Métropole en matière de développement, de diversification et de modernisation de l'hébergement touristique.

Trois mots clés sont au cœur de ce schéma de développement : encadrer, moderniser, innover.

Le diagnostic qui a conduit à sa rédaction témoigne d'une tendance croissante à la per-

sonnalisation et à la « dés-standardisation » de l'hébergement touristique ainsi que de la demande d'intégrer les nouvelles technologies dans les hébergements (wifi, TV multifonctions, domotique,...).

LE PARC DES HÔTELS ET DES RÉSIDENCES DE TOURISME MÉTROPOLITAIN

11 800
chambres en 2008, 

18 000
chambres en 2017, 

226 hôtels 

3^e parc hôtelier
en France après Paris
et Aix-Marseille 
En comparant avec les
autres grandes villes, Lyon
est 4^e en termes de nuitées
étrangères et 2^e en nuitées
françaises (chiffres INSEE)

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DU SHDT

Au-delà de l'état des lieux, réalisé en lien direct avec la stratégie touristique et les politiques économique et d'aménagement urbain, plusieurs priorités ont été validées par les communes, la Métropole et leurs partenaires. Il s'agit notamment de conforter les ambitions d'attractivité du territoire en poursuivant la diversification du parc d'hébergement tout en privilégiant un développement plus ciblé et raisonné de l'offre.

Il s'agit également de valoriser la modernisation de l'offre hôtelière et de faire de l'innovation un élément clé pour satisfaire les nouvelles attentes de la demande.

Le Schéma de Développement de l'Hébergement Touristique propose, par ailleurs, de mieux structurer le développement des hébergements alternatifs comme les meublés touristiques et d'encourager le déploiement de concepts peu présents sur le territoire comme les « hostels », appellation des nouvelles auberges de jeunesse.

LES TROIS PILIERS DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE

Aujourd'hui, la stratégie touristique métropolitaine se décline autour de trois axes : tourisme d'affaires, d'agrément et de proximité. Concernant le tourisme d'affaires, l'objectif est de conforter la Métropole de Lyon comme la deuxième destination française pour l'accueil de grands congrès et de salons, en s'appuyant sur sa légitimité scientifique et médicale, ses filières d'excellence, la qualité de son accueil et la compétitivité de ses infrastructures.

Pour le tourisme d'agrément, l'enjeu est de renforcer l'attractivité de Lyon, comme destination de tourisme urbain de court séjour, avec un positionnement fort autour de la gastronomie et en lien avec le développement de nouvelles liaisons internationales train et avion.

Enfin, pour le tourisme de proximité, il s'agit d'inciter les habitants de la Métropole à découvrir et profiter des activités de loisirs sur leur propre territoire. Pour cela, le site internet « www.monweekendalyon.com » met en valeur les événements qui se tiennent dans l'ensemble de notre territoire. Au passage, ce site enregistre plus d'un million de visiteurs par an !

L'UNITÉ TOURISME AU CŒUR DU DISPOSITIF

L'unité Tourisme et grandes candidatures est composée de 4 personnes mais, comme le souligne Candice Arlen, implique de nombreuses autres directions dans son action.



De gauche à droite : Candice Arlen, responsable de l'unité tourisme et grandes candidatures, Lucie Cordier, chargée de mission tourisme et grandes candidatures, Sophie Morquin, assistante de l'unité tourisme et grandes candidatures, Séverine Vauclare, gestionnaire de la perception de la taxe de séjour

Au sein de la Délégation Développement Économique, Emploi et Savoirs (DEES), cette unité appartient à la Direction de l'Attractivité et des relations internationales (DARI), dont le directeur est Julien Rolland, et dépend du service Attractivité, dirigé par Quentin Bardinet.

L'équipe est composée de quatre personnes : Candice Arlen, responsable de l'unité ; Lucie Cordier, chargée de mission tourisme et grandes candidatures ; Séverine Vauclare, gestionnaire de la taxe de séjour ; Sophie Morquin, assistante ⁽¹⁾.

L'unité élabore la stratégie de développement touristique en lien étroit avec les acteurs du tourisme, en particulier l'Office de tourisme, et en assure le pilotage et son animation. Elle suit aussi la convention de partenariat avec l'Office de tourisme et la délégation de service public de la Cité centre des congrès, pilotée par la direction Évaluation et performance. Elle assure la collecte de la taxe de séjour et anime la démarche *Lyon Welcome Attitude*, dispositif d'accueil pour les visiteurs dans la ville, mis en œuvre lors des très grands congrès ou grands événements sportifs (Euro 2016, salon Mode city 2016, championnats du monde d'athlétisme vétérans 2015, championnats du monde de bridge 2017...)

C'est elle, encore, qui participe au montage des dossiers de candidatures « stratégiques » pour la destination : grands congrès (avec le Bureau des congrès et les sites d'accueil type Centre des Congrès et Parc des expositions d'Eurexpo par exemple) et grands événements sportifs (en lien avec la Ville de Lyon et l'Olympique lyonnais).

Enfin, elle est chargée de la veille sur l'activité touristique (suivi des indicateurs).

⁽¹⁾ Aziza Sebboua, service gestion financière, travaille à mi-temps avec Séverine Vauclare sur la taxe de séjour.



QUELQUES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS DE L'UNITÉ TOURISME À LA MÉTROPOLE

OLIVIER PILLONEL,

chargé de mission responsable du plan « Fleuves » à la direction Stratégies territoriales et politiques urbaines sur l'aspect du tourisme fluvial. Il s'agit en effet de développer les différents segments du tourisme fluvial : paquebots de croisières, croisières locales et itinéraires cyclables à vocation touristique comme le projet ViaRhôna.

Les paquebots de croisières :

- 26 bateaux sur l'axe Rhône-Saône soit 120 000 visiteurs/an
- 75% de touristes étrangers
- 1 000 escales / an à Lyon
- Des retombées économiques supérieures à 11 M€/an pour l'agglomération

JEAN-MARC SIRERA ET VÉRONIQUE FOUILLAT

(Mission Taxis de la Métropole de Lyon) dans le cadre de la *Lyon welcome attitude*. Les taxis sont, en effet, une composante essentielle dans l'accueil des congressistes et visiteurs professionnels se déplaçant sur des événements lyonnais. Pour mémoire, la *Lyon welcome attitude* développée au début pour le salon du SIRHA (Salon international de la restauration de l'hôtellerie et de l'alimentation) et le salon Pollutec, concerne aujourd'hui une quinzaine d'événements par an.

YVES MACLET

(direction des Sports) dans le cadre des candidatures et de l'accueil de grandes compétitions sportives internationales. Lyon a, par exemple, récemment remporté l'accueil des deux demi-finales du TOP 14 de rugby en mai 2018.

L'OFFICE DE TOURISME FER DE LANCE DU DÉVELOPPEMENT

Si l'unité Tourisme et grandes candidatures est la tour de contrôle, l'Office de tourisme métropolitain est le bras armé de la Métropole pour développer le tourisme sur les segments affaires, agrément et proximité.

Ainsi, chaque année, la Métropole conventionne avec cette association loi 1901 sur la base d'un plan d'action adopté en conseil de la Métropole. La collectivité subventionne l'Office de tourisme à hauteur de 4,473 millions d'euros. L'office compte 800 adhérents (professionnels) et dégage 2 millions d'euros de ressources propres. Son budget global s'élève à 6,8 millions d'euros.



LES SERVICES DE L'OFFICE DE TOURISME

LE SERVICE ACCUEIL AU PAVILLON DE L'OFFICE DE TOURISME, PLACE BELLECOUR, est constitué d'une vingtaine de conseillers en séjours qui accueillent, informent et conseillent les visiteurs. Il commercialise, entre autres, la Lyon City Card et le pass touristique de l'agglomération. En 2016, ce pavillon a accueilli 389 000 visiteurs.

TOP 5 des visiteurs étrangers au Pavillon



LE SERVICE DU BUREAU DES GUIDES propose des visites guidées patrimoniales et insolites individuelles ou pour des groupes constitués. Le catalogue des visites guidées propose plus de 70 thèmes (patrimoniaux, culturels, architecturaux, gastronomiques...), en 9 langues. Les visites guidées les plus demandées sont celles concernant Fourvière et le Vieux-Lyon.

LE BUREAU DES CONGRÈS ET DES SALONS est en charge de la promotion de la destination dans le domaine du tourisme d'affaires, du montage des dossiers de candidature à des Congrès et accompagne les porteurs de projet pour organiser leurs événements.

LE SERVICE PROMOTION assure la promotion de Lyon en tant que destination d'agrément auprès des professionnels du secteur (tour-opérateurs, agents de voyage, autocaristes, agences réceptives), de la presse et du grand public sur les marchés français et internationaux.

UNE TAXE POUR DÉVELOPPER LE TOURISME DANS LA MÉTROPOLE LYONNAISE

La taxe de séjour est une taxe que peuvent percevoir les communes de la part des visiteurs séjournant dans un hébergement de leurs territoires (hôtel, camping, locations saisonnières...). Elle est née en 1910 et n'est pas obligatoire : il faut que la commune ou la collectivité qui en est bénéficiaire décide, par une délibération, de la percevoir. Elle est due par les personnes hébergées à titre onéreux, qui ne sont pas domiciliées sur le territoire du Grand Lyon et qui ne possèdent pas de résidence pour lesquelles elles sont assujetties à une taxe d'habitation. Celle-ci est redevable auprès de l'hébergeur, qui à son tour reverse la somme finale à la commune. La taxe de séjour est une exception dans le paysage fiscal français. En effet, contrairement au droit commun, elle est spécifiquement affectée aux dépenses liées à l'accueil et à la promotion touristique d'un territoire.

Aujourd'hui, sur le territoire du Grand Lyon, c'est la Métropole qui perçoit cette taxe collectée par l'ensemble des hébergeurs. Avant la prise de la compétence tourisme par la Métropole (2010), seules 6 communes, dont Lyon, collectaient la taxe. Elle a été généralisée à l'ensemble des communes depuis 2010. Hôtelières, propriétaires de chambre d'hôte, gérants de camping, et depuis peu la plateforme Airbnb* qui collecte directement auprès de ses clients, sur les neufs arrondissements de Lyon, ajoutent, sur leur facture, cette taxe dont le montant oscille entre 0,22 euro à 2,47 euros maximum. Ce montant facturé par nuitée et par personne varie en fonction du classement en étoiles de l'hébergement.

En 2016, environ 1000 hébergeurs ont collecté 6.5 millions d'euros.

Quelques exonérations au paiement de la taxe existent, comme par exemple pour les enfants de moins de 18 ans ou pour les colonies de vacances.

« La taxe de séjour collectée par la Métropole de Lyon, explique Séverine Vauclare chargée de la gestion de la taxe de séjour, est consacrée notamment au financement de l'Office du tourisme ».

*Il serait intéressant de généraliser cette collecte directe à l'ensemble des communes mais cette décision dépend des plateformes qui, elles, n'ont pas l'obligation de collecter la taxe. Si la plateforme ne collecte pas, l'hébergeur reste seul responsable de la collecte de la taxe.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, TOUTE UNE HISTOIRE...DÉJÀ !

Les Journées Européennes du Patrimoine se déroulent chaque année le troisième week-end du mois de septembre. Cet événement phare permet au public de découvrir les trésors du patrimoine culturel, industriel et architectural participant à l'histoire d'un territoire. Dès 2004, le Grand Lyon s'est positionné comme coordonnateur de l'évènement. Flash-back sur un travail transversal et de terrain.

Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) sont issues des journées portes ouvertes des monuments historiques initiées en 1984, devenues en 1992 « journées nationales du patrimoine » lorsque leur durée passa d'un à deux jours. Elles sont officiellement instituées « européennes » en 1999 par Bruxelles afin de faire vivre l'unité et la diversité du patrimoine en Europe.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE

En vue d'une meilleure visibilité du patrimoine local, le Grand Lyon s'est positionné dès 2014 en coordonnateur des acteurs de terrain (communes, structures culturelles, associations et partenaires privés). Ce rôle fédérateur a permis de développer la mobilité sur le territoire et de mettre



Laurent Chopard, chargé de mission patrimoine, direction de la Culture et de la vie associative

en lumière les compétences de la collectivité. C'est ainsi qu'en élève parfois indiscipliné- mais pour la bonne cause !- la collectivité choisit un thème différent de celui défini par le ministère de la Culture. Ce sera encore le cas en 2017 avec la thématique « au fil de l'eau ». Cette spécificité s'explique par l'anticipation qu'impliquent les JEP. Dès le début de l'année, la collectivité réunit les acteurs de terrain. Puis, jusqu'à la fin du printemps, des rencontres sont organisées avec les partenaires afin de structurer l'offre. Parallèlement, un important travail de réseau se noue en interne. Avec les services opérationnels (direction de l'Eau et gestion des déchets, pourvoyeuse de visites depuis l'origine, par exemple), mais également les fonctions support. En tête de liste vient la direction de l'Information et de la communication ; cette dernière mettant toute sa créativité dans la mise en page d'un programme diffusé à 6 000 exemplaires. Depuis 2005, elle œuvre aussi à la mise en place d'un site internet dédié avec une géolocalisation des événements, la possibilité de faire sa sélection, des vidéos sur les lieux emblématiques, etc.

L'EFFET DÉMULTIPLICATEUR

Avec la création de la Métropole, le travail transversal monte en puissance. L'offre se diversifie en direction des publics en situation

de handicap comme les seniors. Par ailleurs, le positionnement des coordonnateurs territoriaux en principaux interlocuteurs des élus a permis, cette année, d'évoquer les JEP au sein de certaines Conférences Territoriales des Maires. Sans nul doute, la tendance est au développement des collaborations entre directions. Une manière de créer de la culture commune en se mettant mieux au service des usagers.

Pour connaître le programme 2017, consultez le site dédié www.grandlyon.com/jep et suivez l'évènement sur les réseaux sociaux grâce au mot-clé #jepgrandlyon

CHIFFRES CLEFS

650 offres de visites

400 sites ouverts

500 acteurs impliqués
(communes, associations, privés)

200 000 visiteurs en moyenne
(dont 84% habitant la Métropole
et 55% ayant entre 25 et 49 ans)

20 000 visiteurs
sur le site internet dédié
pendant le week-end



Cécile Bracco, chargée de communication (DDUCV)



« FAITES DE LA PROPRETÉ » :

AGIR ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE PLUS PROPRE

La propreté urbaine, le tri, la préservation de l'environnement, cela s'apprend. C'est pour cela qu'ont été créées les « Faites de la Propreté ». Sous forme d'animations ludiques et informatives, agents, habitants et communes s'impliquent pour une Métropole plus propre. Coup de projecteur sur l'exemplarité d'une démarche aussi partenariale que citoyenne.

Depuis neuf ans, les « Faites de la Propreté » encouragent au respect de l'espace public, rappellent les gestes civiques et font mieux connaître le travail des agents de la propreté. Après une démarche fédérale qui se tenait annuellement sur les Berges du Rhône, puis place Bellecour, il a été jugé plus opportun d'étaler cette sensibilisation tout au long de l'année, mais aussi d'en laisser l'initiative aux communes ... avec le soutien humain et matériel de la Métropole bien sûr ! Du côté de Métropole, cela implique une organisation rigoureuse pour accompagner les acteurs du territoire. Les équipes s'impliquent et le succès est au rendez-vous.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE ET DE TERRAIN

En partenariat avec Angélique Berthet du service Voirie Végétal Nettoyement (VVN) en charge du bilan et des moyens mobilisés, le service Communication Gestion des déchets-nettoyement assure le pilotage de la démarche. Responsable de la labellisation des manifestations sur l'ensemble du territoire, il

relaie auprès des acteurs de terrain les demandes d'organisations d'événements et participe à leur bon déroulement par le prêt d'expositions, la mise

CHIFFRES CLEFS (2016)

32
communes
ont participé



374
heures de travail
sur le terrain



97
agents
de terrain
mobilisés



1900
guides et
9000
objets
promotionnels offerts



114
jours de
sensibilisation



1640
sacs distribués





Scène d'incivisme

à disposition de visuels de communication (flyers, affiches) et autres contenus proposés dans la boîte à outils déployée par le service à destination des communes et disponibles sur l'extranet du Grand Lyon Territoires. Les subdivisions territoriales de nettoyage et de collecte constituent les autres acteurs stratégiques de cette démarche. Qu'il s'agisse des responsables qui ne manquent jamais de faire valoir cette démarche auprès des élus et des bailleurs sociaux, ou encore des agents de terrain et autres messagers du tri qui « diffusent la bonne parole » auprès des citoyens. Afin que chaque volontaire sache bien ce qu'il a à faire, un mémo à usage interne a été édité en 2017. Présentant l'organisation d'une « Faites de la propreté » (acteurs, déroulement, montage,...), les animations proposées (stands de sensibilisation au tri, l'accompagnement au nettoyage de printemps,...) et les outils de suivi, ce kit de communication fait office de mémo bien pratique », indique Cécile Bracco, coordonnatrice de cette action au service Communication.

LA CRÉATIVITÉ AU SERVICE DES BONNES PRATIQUES À ACQUÉRIR

Entre mars et octobre, les animations battent donc leur plein en communes. « La scène d'incivisme » constitue actuellement l'animation phare. Concrètement, il s'agit de dépôts sauvages encadrés de barrières, balises et panneaux rappelant aux citoyens les bons gestes à adopter en matière d'environnement et de propreté. À noter que, prochainement, sera proposé un évènement autour du végétal spontané. Nul doute qu'à l'instar de l'inventivité de la campagne à destination du grand public sur les herbes folles alliées, il informera le public tout en le divertissant. Preuve que l'on apprend jamais mieux qu'en faisant... la fête !

➔ Pour aller plus loin : consultez l'extranet du Grand Lyon Territoires : <https://territoires.grandlyon.fr>.

« EXPLIQUER LE SENS DE NOTRE ACTION EN S'APPUYANT SUR UN VÉCU »



CHARNI ABDELKADER,
agent à pied, subdivision
Nettoyement Sud-Ouest

« J'interviens auprès des classes de primaires et toujours avec un collègue. Ce rôle de sensibilisation complète mon travail au quotidien. Avec des mots simples et concrets, en m'appuyant sur onze années d'expérience dans mon métier, j'explique aux enfants les conséquences des incivilités urbaines sur leur cadre de vie. Cela leur fait prendre conscience de la nécessité d'adopter des comportements plus respectueux et les incite à répercuter ce message auprès de leur entourage (parents, camarades, etc.). Avec mon binôme, nous présentons aussi la réalité de notre métier : comment nous travaillons, quelles tâches nous effectuons... Pour que cela soit vivant et interactif, nous procédons par questions. Quand, par exemple, nous demandons aux élèves : « Comment nomme-t-on la personne qui nettoie la rue ? », il faut parfois entendre « poubelleur », « nettoyeur » et bien d'autres appellations saugrenues avant d'avoir la bonne réponse ! D'ailleurs, en toute franchise, nous leur soufflons souvent les mots de « cantonnier » ou « d'agent de la propreté ». S'il y a, certes, encore du chemin à accomplir en termes d'éducation aux bons gestes, je suis confiant. La curiosité et l'intérêt des enfants pour les aspects environnementaux se lisent dans leurs yeux brillants ! »

LA VILLE DE BERGEN S'INSPIRE DU TUNNEL MODES DOUX DE LA CROIX-ROUSSE



La délégation norvégienne découvre le tunnel modes doux

Suite à une visite d'une délégation norvégienne en terre lyonnaise, la ville de Bergen a annoncé au début de l'été la construction d'un tunnel modes doux inspiré de celui de la Croix-Rousse. Retour sur les raisons d'un succès essaimant au-delà de nos frontières.

P 14

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – SEPTEMBRE 2017

À l'instar du Vélo'v dont le Grand Lyon a été en 2005 le précurseur mondial, la collectivité est depuis 2013 leader mondial en matière de tunnel modes doux. La ville de Bergen en Norvège, venue le visiter il y a quelques mois, ambitionne de nous ravir bientôt cette place. Une raison suffisante de revenir sur un ouvrage à bien des égards exemplaire.

DE L'UTILE ET DE L'ART EN TOUTE SÉCURITÉ

Initié pour répondre à l'obligation de réaliser une galerie d'évacuation parallèle au tunnel de la Croix-Rousse, le second tunnel a été conçu dès l'origine avec des fonctionnalités plus larges : celles d'un tube dédié aux modes doux (piétons et cyclistes) et transports en commun. S'il assure la sécurité du tunnel routier pour l'évacuation des automobilistes en cas d'incident, son rôle va bien plus loin en offrant un itinéraire rapide, sécurisé et plat

aux piétons et cyclistes souhaitant passer du quartier de Vaise à la rive gauche du Rhône. En outre, le tube est accessible pour les personnes en situation de handicap et dispose d'un air sain grâce à un système de ventilation hautement perfectionné. Et puis, attraction ludique avec ses animations lumineuses, il est devenu un lieu d'art et de culture. Une idée métropolitaine de balade aussi originale qu'écologique.

UN SUCCÈS QUI S'EXPORTE

Impressionnés par la qualité fonctionnelle, urbanistique et architecturale du tunnel, les Norvégiens ont décidé de construire le prochain plus long tunnel modes doux au monde. Tout en œuvrant pour une meilleure insertion dans la ville, sa future utilisation permettra aux cyclistes de réduire leur trajet de 5,5 km sur des routes pentues. Cette influence métropolitaine à Bergen est la reconnaissance d'un professionnalisme dont on peut légitimement tirer

une certaine fierté. D'ailleurs, nous attendrons la livraison de l'ouvrage norvégien pour remettre officiellement notre titre de leader. Les projections lumineuses ont lieu tous les jours, de 16h à 20h du lundi au vendredi, de 14h à 20h les samedi et dimanche.

DONNÉES CLEFS



OUVRAGE D'ART

- 10 m de diamètre
- 1,8 km de longueur
- 1 espace pour chaque mode (piétons, cyclistes, bus)

FRÉQUENTATION

- 4 000 personnes par jour dont
- 3 000 cyclistes
- 1 000 piétons
- 1 million de visiteurs par an

POURQUOI ET COMMENT

LA MÉTROPOLE PROMeut L'ALLAITEMENT MATERNEL ?



L'allaitement relève d'un choix personnel et les professionnels de santé de la Métropole travaillant à la Protection Maternelle et Infantile sont en première ligne pour fournir une information complète et de qualité aux mères désireuses de donner le sein à leur bébé. Pourquoi et comment, le Petit Métropolitain vous explique tout.

L'allaitement maternel contribue à la construction du lien mère-enfant mais présente de nombreux autres avantages. Les anticorps qu'il contient s'avèrent bénéfiques à la construction du système immunitaire, protègent des maladies gastro-intestinales, des infections ORL et respiratoires. Ses bénéfices pour le développement cognitif et son rôle dans la prévention de l'asthme, des maladies allergiques et du diabète sont également reconnus. Du côté maternel, le fait d'allaiter constitue un facteur protecteur des cancers du sein en période pré-ménopausique, de l'ovaire, mais aussi de l'ostéoporose et accélère, en outre le retour au poids initial.

Une question de santé publique

Sur ces bases, la Haute Autorité de Santé et l'Organisation mondiale de la santé recommandent l'allaitement exclusif jusqu'aux six mois de l'enfant. Or, si deux nouveau-nés sur trois sont allaités à la naissance, ce taux passe à 35 % au bout d'un mois et 21 % à trois mois. Des chiffres beaucoup moins bons que nos voisins européens. C'est donc un enjeu de santé publique et la PMI se mobilise pour accompagner et soutenir l'allaitement.

Un travail de sensibilisation et de réflexion à tous les niveaux

Elle s'y emploie en proposant aux professionnels (médecins, sages-femmes, infirmières puéricultrices et auxiliaires de puéricultures) différentes formations et une journée de suivi « à distance ». Cela garantit des conseils adaptés donnés aux mères, avant comme après la naissance, dans un climat d'écoute, de bienveillance et sans jugement : lors des visites à domicile ou des permanences « pesée ». A ce soutien individualisé, s'ajoutent des groupes d'échanges à destination des mères (et des pères) en MDM, animés par des professionnels de PMI. Ces rencontres permettent des échanges entre pairs très riches et appréciés. Ce travail sur le territoire se double d'une réflexion permanente au sein d'un groupe ressource allaitement se réunissant chaque trimestre. Composé de professionnels de la PMI, il conçoit/met à jour les documents supports pour l'allaitement en lien avec le service communication (affiches, flyers,...) et le groupe participe à des rencontres avec les maternités publiques et privées, associations de mères et libéraux dans le cadre du RISAM (Réseau d'Information et de Soutien à l'Allaitement Maternel). Il est aussi pilote dans la coordination de la programmation de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM) qui se tiendra cette année du 15 au 22 octobre et sera l'occasion sur le territoire de nombreuses animations.

* Le programme sera à découvrir sur
* Comète, rubrique Développement solidaire, habitat et éducation.

TRANCHE DE QUOTIDIEN ARCHÉOLOGIQUE

RENCONTRE AVEC UN MÉDIATEUR CULTUREL

Il y a des jours avec et des jours sans. Ce jour-là c'était un jour sans... Noémie. Ce jour-là, devait avoir lieu le « match » retour avec Arnaud Galliègue archéologue et médiateur culturel au musée de Fourvière. Souvenez-vous, le Petit Métropolitain du mois de juillet avait suivi Arnaud dans le sillage de Noémie Chotycki au salon des entrepreneurs. Les dieux de l'olympé, malveillants et de mauvaise humeur sans doute à cause de la canicule, ont perturbé le rendez-vous pris par Noémie et Arnaud. Des téléphones portables rendus sourds et muets par l'épais béton des murs du musée seront responsables de ce petit couac dans la rubrique regards croisés.

SALUT ROMAIN AVE CLASSE DE CE2 !

Point de Noémie donc, mais Arnaud est là dans le hall d'accueil du musée Gallo-romain de Fourvière. Il attend de pied ferme un groupe d'enfants en classe de CE2 à la Cité scolaire internationale qui ne tarde pas à faire son entrée. Le thème de la visite et l'animation du jour sont la mosaïque romaine. Arnaud entraîne à sa suite la petite troupe dans la coursive du musée qui le dessert de haut en bas et réciproquement. Première halte devant une mosaïque, accrochée au mur, qui représente un portrait. Le portrait de qui ? C'est justement ce qu'Arnaud va essayer de faire découvrir aux enfants de neuf ans. Assis en arc de cercle, à même le sol, Arnaud donne un premier indice. Il s'agit d'un dieu de l'antiquité romaine. Zeus ! Ouranos ! Jupiter... Odin ?... Grecque, romaine, nordique, les mythologies s'entrechoquent. Finalement après un temps d'échanges, durant lequel Arnaud distille des informations, les enfants découvrent le nom du mystérieux inconnu figurant sur la mosaïque : Bacchus, le dieu romain du vin et de la fête.



QUESTIONS/RÉPONSES NE PAS RESTER DE MARBRE

Tout le monde se lève pour s'agglutiner devant une vitrine au fond de laquelle il y a une carte. Dans la séquence précédente, les enfants ayant appris qu'une mosaïque est constituée de tesselles de marbre lié par un mortier, une question leur est posée par Arnaud ; Sachant qu'il n'y a pas un tel matériau disponible dans la région de Lugdunum, d'où provient le marbre des mosaïques découvertes à Lyon ? La solution est dans la carte de l'Europe qui comporte des points sur les pays producteurs. L'Italie, oui ! L'Espagne non !... Il est temps à présent de passer aux travaux pratiques.



MOSAÏQUES LE TEMPS DES TRAVAUX PRATIQUES

Arnaud fait assoir toute la classe sur la plus grande mosaïque du musée, celle qui a été spécialement traitée pour pouvoir être foulée sans dommage par les visiteurs. Le médiateur a apporté un gros tas de crayons de couleur et des feuilles de papier calque. Le but de l'atelier proposé est de reproduire sur le calque un motif de la mosaïque. Les enfants se dispersent et Arnaud scotche les feuilles de calques sur les motifs choisis par chacun. Les petits écoliers se mettent à l'œuvre. C'est le moment d'en apprendre un peu plus sur notre archéologue animateur.

UNE THÈSE DOCTEUR ES LAMPES À HUILE ?

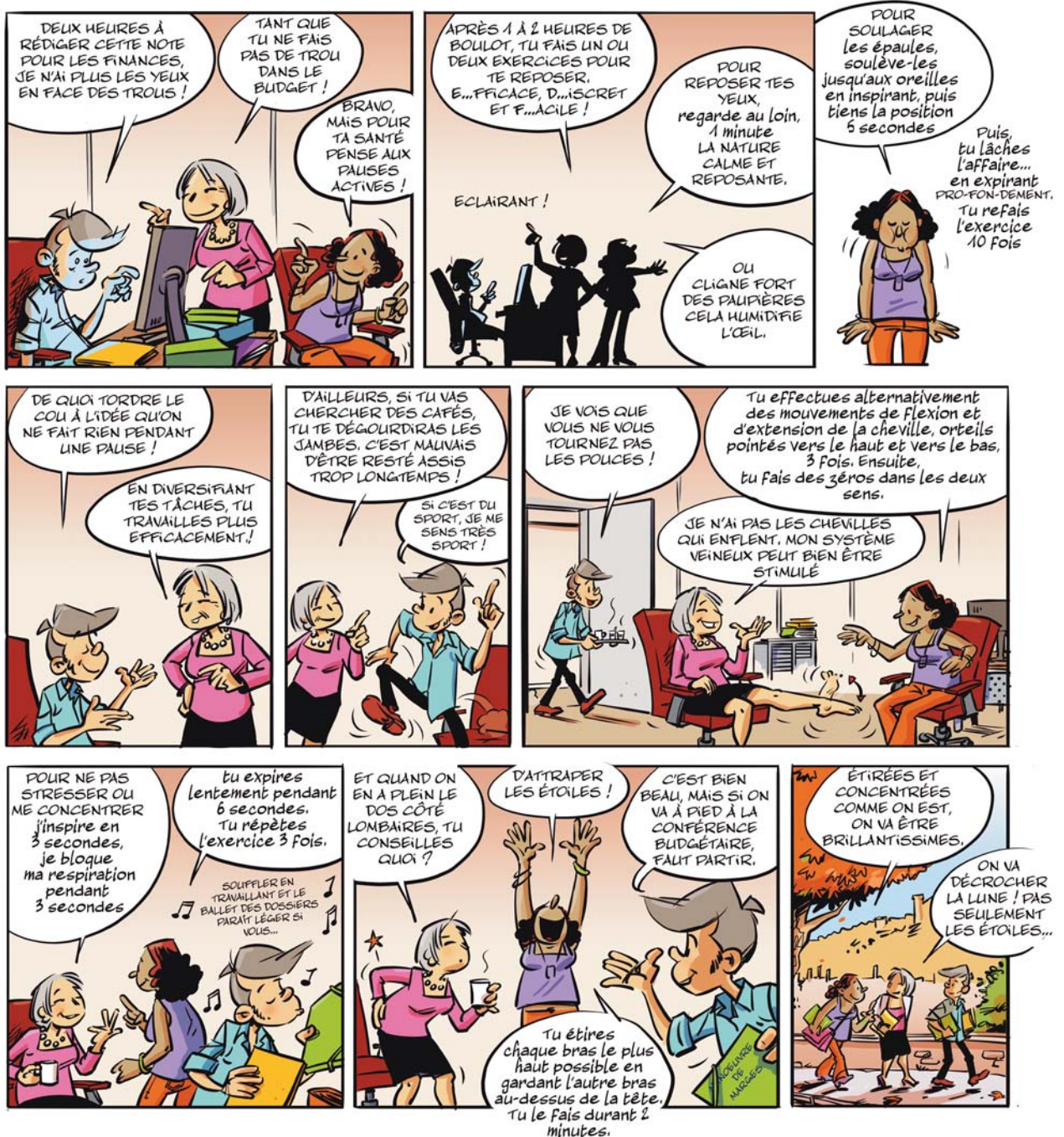
S'il travaille avec le musée Gallo-romain depuis 7 ans déjà, au mois d'avril dernier il est devenu médiateur culturel. Son métier consiste à vulgariser l'archéologie auprès du public, notamment des scolaires, et particulièrement auprès du public handicapé. En même temps il est toujours étudiant et prépare une thèse sur l'évolution du luminaire dans la vie quotidienne à Lyon entre 43 avant J-C (date de la fondation de Lugdunum) et le début du 4^e siècle. On parle ici des lampes à huiles qui étaient fabriquées dans trois ateliers de potiers à Lyon. À l'huile d'olive ? « Oui, car si elle était chère elle fumait moins que les autres ». Au cours de cette discussion à bâtons rompus... interrompus par les questions posées par les petites têtes blondes et brunes qui s'affairent sur leurs dessins, Arnaud explique qu'avec d'autres étudiants il a fondé une association dont il est très fier : « Bonne pioche ».

QUESTION D'IMAGE PAS D'AMALGAME AVEC INDIANA JONES

« Bonne pioche » est une assos' dont l'objectif est de vulgariser l'archéologie en insistant sur son côté scientifique et rigoureux. « Nous ne sommes pas des "Indiana Jones" à la recherche d'hypothétiques trésors ! ». Cette image véhiculée par les films de Spielberg agace souvent les archéologues. Au fait comment l'est-il devenu ? « Par hasard, enfin pas tout à fait ; dès ma plus tendre enfance, mes parents n'ont pas cessé de me sensibiliser à l'histoire et "aux vieilles pierres !" ». Au départ je me destinais à l'interprétariat et j'ai bifurqué sur l'histoire de l'art, que j'ai beaucoup apprécié ». L'entretien s'arrête. Il est temps pour Arnaud de rassembler ses petits archéologues en herbe pour céder la place à un autre groupe qui arrive. Chaque jour, les cinq médiateurs culturels se partagent les visites au musée et peuvent animer des ateliers, d'une heure en moyenne, sur des thèmes aussi variés que la vie quotidienne à Lyon à l'époque romaine, la mythologie, les Jeux et divertissements ou encore avoir 9 ans à Lugdunum...

ADOPTÉZ LA PAUSE ACTIVE !

Parmi les résolutions de rentrée, on peut déposer davantage de bouquins dans les boîtes à lire (*), confectionner son compost pour respecter l'environnement ou encore délaissier l'ascenseur, histoire de faire plus de sport. Pour se maintenir en forme et se sentir bien au bureau, rien de mieux que quelques exercices de pause active. Explications.





LAURENCE CROS,
RESPONSABLE ADJOINTE
À LA DIRECTION
DE L'ADOPTION.

« L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT POUR LIGNE DE CONDUITE »

Laurence Cros est responsable-adjointe à la direction de l'Adoption. À ce titre, elle accompagne les enfants pupilles de l'État et les personnes ayant un projet d'adoption. Portrait d'une femme investie, pour qui les mots « responsabilité » et « bienveillance » sont essentiels à l'exercice de son métier.

nés dans le secret, enfants déclarés judiciairement délaissés, orphelins) et accompagne les personnes désireuses d'adopter.

Quelles sont les qualités nécessaires pour l'exercice de vos missions ?

Être guidée par l'intérêt de l'enfant lorsque l'on accompagne les adoptants dans leur projet. Être bienveillante et avoir le sens des responsabilités car nos décisions engagent des histoires de vie. Chaque étape compte. Rien n'est anodin.

Un conseil professionnel qui vous a beaucoup servi ?

Même si on apprend beaucoup en réfléchissant à plusieurs, il faut se faire confiance. Dans le respect du point de vue de l'autre, faire valoir ce en quoi on croit.

Un projet métropolitain qui vous tient à cœur ?

La nouvelle pouponnière de l'IDEF avec ses locaux dédiés à « l'apparement ». Un endroit qui préserve l'intimité de moments fondateurs pour les premières rencontres entre l'enfant et ses futurs parents.

* La néonatalogie ou néonatalogie est une spécialité médicale qui s'attache à prendre en charge les nouveau-nés, définis par un âge inférieur à 28 jours de vie après la naissance.

Votre parcours ?

Des études de psychologie et de soins à la personne m'ont permis d'effectuer des remplacements à l'IDEF. Le diplôme d'éducatrice spécialisée en poche, je me suis occupée, au sein du secteur associatif, d'adolescentes confiées à l'Aide sociale à l'enfance hébergées en foyer. Puis, ayant intégré le Conseil général du Rhône, j'ai travaillé à l'accueil et à l'orientation des mineurs. La création de la Métropole m'a offert l'opportunité de m'investir dans le domaine de l'adoption. Au regard de mon expérience, ce poste s'inscrit dans une continuité en favorisant un enrichissement professionnel certain.

Vos missions ?

Ma casquette est double. En tant que responsable adjointe de la direction de l'Adoption, je coordonne les services internes (pouponnière de l'IDEF, Service de placement familial), avec les partenaires extérieurs (maternités, service de néonatalogie*). Le reste du temps, j'exerce le métier de travailleur social. Cela signifie que j'interviens auprès des enfants devenus pupilles de l'État (bébés



VÉLO : QUESTION DE TAILLE

L'unité Pool Vélos de l'Hôtel de la Métropole avait régulièrement des remarques concernant la taille des vélos mis à la disposition des agents.

Certaines personnes souhaitaient pouvoir disposer d'un vélo de taille plus petite que les cycles en service actuellement.

Pour cette raison, en mai de l'année dernière un vélo électrique de 26 pouces avait été intégré au parc de deux roues. Ce vélo a eu tel succès que la Direction du Patrimoine et Moyens Généraux vient d'intégrer un second 26 pouces dans la flotte vélo du Pool de l'hôtel de Métropole pour satisfaire la demande.

Savez-vous que... ?

Dans le cadre de la politique d'action sociale en faveur des personnels menée au sein de la MDL une prestation peut vous être versée si vous avez un enfant porteur d'un handicap. N'hésitez pas à solliciter les assistantes sociales du personnel afin de connaître les conditions de versement et faire valoir vos droits.

→ Tél. : 04.78.63.41.37 ou 41.38 - ass-drh@grandlyon.com

La Garantie Obsèques ?



Afin d'accompagner les agents et leur famille lorsqu'un décès survient le Comité social a souscrit une garantie obsèques.

Cette assurance permet le versement d'une allocation prenant en charge une partie des frais d'obsèques.

Afin de la mettre en place dans les meilleurs délais et éviter aux familles l'avance de frais il est important de prendre contact avec les assistantes sociales du personnel le plus rapidement possible.

→ Tél. : 04.78.63.41.37 ou 41.38 - ass-drh@grandlyon.com

Infraction au code de la route : les obligations du conducteur métropolitain



Une note de service du mois de mai dernier rappelle que les infractions au code de la route, commises avec un véhicule métropolitain, sont susceptibles d'engager la responsabilité personnelle des agents métropolitains : le fait que l'agent conducteur utilise le dit véhicule pour raison de service ne modifie en rien cette règle.

Il appartient ainsi à l'agent contrevenant d'assumer les conséquences de son

infraction, notamment par la prise en charge du paiement de l'amende. En outre, selon les cas et comme le prescrit l'article L.223-1 du Code de la route, l'amende peut être accompagnée d'un retrait de tout ou partie des points affectés au permis de conduire de l'agent. Dans ce cadre, le nouvel article L. 121-6 du Code la route, introduit par la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016, impose désormais à la Métropole de Lyon, en

tant que titulaire de la carte grise, de désigner l'identité du conducteur du véhicule lorsqu'une infraction a été relevée. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le non-respect de cet article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^e classe, dont le montant peut aller jusqu'à 750 euros, lorsque l'obligation déclarative n'est pas assumée dans les 45 jours.



Nathalie MANTHE nous a quittés le 30 juillet 2017

Arrivée à la Métropole en 2010 après une carrière riche et variée dans différentes entreprises, Nathalie MANTHE a fait profiter de ses grandes qualités différents services (urbanisme, aménagement) avant d'intégrer le service pilotage eau potable de la Direction Eau et Déchets.

Nathalie était méticuleuse, discrète, travailleuse,

une véritable perle. Elle menait à terme, toujours avec le sourire, toutes les missions confiées. Surtout elle faisait l'unanimité auprès de nous tous pour sa profonde et rare gentillesse. Elle était attentive, généreuse, affectueuse, drôle. Son décès nous plonge dans la tristesse. Nous ne l'oublions pas et assurons ses proches de notre affection et de notre soutien.

LES ASSOS



21

Ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé le mardi - Contact : Nicole Albinana : 04.78.63.41.76

SPECTACLES

AUDITORIUM

- **Chasse au renard, concert expresso**
- **Berlioz, Ravel, Schmitt**
- **Mozart et Ton Koopman**
- **Broadway**
- **Les triplettes de Belleville** (special jeune public)
- **Enquête à l'orchestre** (spécial jeune public)
- **Le bonhomme de neige** (spécial jeune public)

BOURSE DU TRAVAIL

- **Réveillon entre Danube et Volga**
- **Shy'm**
- **Peppa Pig**

ÉGLISE SAINT-BONAVENTURE

- **Rejoice chants de Noël**

HALLE TONY GARNIER

- **Toto**

MAISON DE LA DANSE

- **Compagnie l'Explose**
- **Cabaret**
- **Chotto Desh / Akram Khan**
- **Alonzo King Line Ballet**

OPÉRA

- **L'Arlésienne Carmen**

SALLE MOLIÈRE

- **Sur les traces de Pinocchio**

THÉÂTRE GUIGNOL

- **Guignol à la vogue aux marrons**
- **Guignol et la citrouille enchantée**

SPORTS

- **Rugby** : LOU/La Rochelle et LOU/Toulouse
- **Football féminin** : OL/PSG
- **Football** : OL/Marseille

CULTURE

CARTE CULTURE MY TOC

**(6 spectacles + 6 invitations expos, avant-premières...)
au prix de 39 €.**

CHÈQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSELS

La prochaine commande de CESU aura lieu le **13/10/17**. Ne pas oublier de fournir l'**avis d'imposition 2016** sur les **revenus 2015**.

Date commande suivante : 12/01/18.

CHÈQUES-VACANCES 2018

La constitution des dossiers pour les chèques-vacances 2018 aura lieu du 2 octobre 2017 au 28 février 2018.

La participation du Comité Social est :

- pour la tranche 1 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 0 à 950 €) de 50 %

- pour la tranche 2 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 951 à 1750 €) de 40 %
- pour la tranche 3 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 1751 à 2450 €) de 30 %
- pour la tranche 4 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 2451 à 3550 €) de 20 %
- pour les tranches 5 et 6 (lignes 14 de l'avis d'imposition à partir de 3551 €) de 10 %.

Les bénéficiaires du COS doivent se munir impérativement de l'original et d'une copie de l'avis d'imposition 2017 portant sur les revenus 2016.

LINÉAIRES HIVER

14 linéaires montagne sont proposés dans les mêmes conditions que les linéaires été.
Préinscriptions du 20/09 au 06/10/17.

CIRQUE MEDRANO

Le cirque Medrano s'installe à Lyon Confluence, Quai Perrache, **du 07/10 au 03/12/17**.
Billetterie au Comité Social



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org

TENNIS DE TABLE

De septembre à juin, tous les lundis, La section propose : un entraînement initiation et loisir (18h30-20h) et un entraînement pour les compétitions (20h-21h30). Des tables sont également réservées aux adhérents de la section les mardis, mercredis et jeudis entre 12H et 13H30 et en soirée.

Lieu : Plaine des jeux de Gerland, Salle de Tennis de table - 405 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon.

Contact :

Etienne Charvet - 06 84 35 4114

ÉQUITATION

a pour objectif de permettre au plus grand nombre de découvrir l'équitation et de la pratiquer. Nous proposons donc aux cavaliers, débutants, confirmés, passionnés... de les aider dans cette pratique, par le biais d'une participation aux frais de monte. Les tarifs comprennent l'adhésion à la section (18€ pour les agents de la Métropole, conjoint et enfants et 20€ pour les invités) et les frais de monte (dans la limite d'une heure par semaine et par cavalier) :

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter lyonsportmetropole.equitation@gmail.com

SPORT MÉCANIQUE

La section karting vous donne la possibilité de démontrer l'étendue de votre talent de pilote pour un coût sur la piste indoor de Kart'in Vénissieux.

Contact : Jean Louis TROLLIARD
06 25 03 09 25/Nicolas PRUNIER
06 45 65 86 98



Comité des Œuvres Sociales : La CGT, 1^{ère} organisation représentative des personnels

Les administrateurs du COS de la CGT participent activement à toutes les décisions du Conseil d'Administration en faveur des mesures prises au bénéfice des agents.

Vos élus CGT sont aussi force de proposition : Par exemple, leur demande de la création d'un site internet a été retenue, lors d'un groupe de travail du 19 janvier 2016.

Quoi de plus normal que tous les agents de la métropole puissent être informés en temps réel, de manière équitable et harmonieuse, sur toutes les prestations retenues et les nouveautés !

Cette proposition de création de site internet a donc été accueillie favorablement par l'ensemble des administrateurs.

La nouvelle directrice et les équipes du COS portent ce projet, et leur investissement va permettre sa mise en œuvre très prochainement. Pour rappel, la répartition des sièges des représentants du personnel au COS, suite aux élections professionnelles de 2015, est la suivante : CGT : 4, CFDT : 2, UNSA : 2, CGC : 1, CFTC : 1, FO : 1, FAPT : 1.

CGT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole

CGT Métropole : 04 69 64 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 69 64 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

CGT STEPCCI : 04 69 64 56 54 - cgtstepcci@yahoo.fr



Le télétravail à la Métropole : une demande de la CFDT

La CFDT se penche sur la question du télétravail au niveau national et à la Métropole de Lyon.

Le télétravail peut permettre à l'agent de travailler au maximum trois jours par semaine en utilisant les technologies de l'information chez lui ou dans un autre local professionnel proche de son domicile. Cf. décret 11/02/2016.

L'idée est d'engager une vraie dynamique de développement du télétravail. Les enjeux sont nombreux sur le plan du travail : améliorer sa qualité de vie au travail, mieux équilibrer vie professionnelle et vie personnelle, développer

le management plus participatif, baisser l'absentéisme... et sur un plan plus général améliorer la qualité de l'air et décongestionner les transports. Il existe cependant des risques d'isolement et d'éloignement du collectif de travail. Quelques collectivités locales se sont lancées avec succès dans le télétravail comme à la Métropole de Strasbourg où 55 agents de la filière administrative font du télétravail une journée par semaine à la satisfaction générale. La CFDT préconise la mise en place du télétravail et souhaite que la Métropole de Lyon tente une expérimentation sur le sujet en le proposant aux agents volontaires dont le métier peut être réalisé sous cette forme.

CFDT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 51 - cfdtmetropolede lyon.com - www.facebook.com/cfdtmetropolede lyon



UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 69 64 56 46 - unsa@grandlyon.com



La CFE-CGC vous donne la parole Témoignage : « J'ai vu comment la collectivité se déshumanise et use ses salariés. »

« Je suis arrivée dans le service public en croyant que je pourrais utiliser mes neurones, au contact de gens intelligents, matures et courageux, avec des débats de fond. J'imaginai un travail plein de sens. Mes certitudes se sont effondrées les unes après les autres. Il faut cacher notre humanisme. Nous qui restons, sommes-nous mauvais ? Bien sûr que non ! Ce contexte délétère nous pousse à jouer des rôles pour rentrer dans les cases et survivre... Dotée d'un éventail très divers de techniques et de cultures disparates, la Métropole pourrait maîtriser une rare combinaison de nos capacités avec une ambition audacieuse et une profonde curiosité. Je reste optimiste sur les possibilités de notre collectivité. Il suffit parfois de peu de personnes pour donner une orientation constructive, avec un peu de volonté. »

Construire ENSEMBLE une Métropole composée avec l'Humain est un des objectifs de la CFE-CGC.

Si vous souhaitez vous aussi témoigner n'hésitez pas à nous contacter ! La Métropole, c'est vous !

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon - Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 boulevard Vivier Merle
Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers - 69003 LYON - Tél : 04.69.64.56.45 - Email : cgc@grandlyon.com - Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.fr



Formation : le nouveau compte personnel

La réforme 2017 de la formation individuelle dans la fonction publique (territoriale) a mis fin au droit individuel à la formation (Dif) remplacé par le compte personnel d'activité (CPA). Le décret du 6 mai 2017 détaille l'articulation CPA et CPF (compte personnel de formation) mais définit également les modalités d'utilisation de ce nouveau droit. Le CPA est une enveloppe qui regroupe deux comptes : le compte personnel de formation (CPF), qui remplace le Dif, et le compte d'engagement citoyen (CEC). D'autre part, lorsqu'un agent porte un projet de formation visant à prévenir une situation d'inaptitude à ses fonctions, il peut bénéficier d'un crédit d'heures supplémentaire (maximum 150 heures). Ce crédit est valable pour les formations de professionnalisation en alternance pour changer de fonction ou de cadre d'emplois (ou corps d'État). Pour sa demande, le demandeur devra présenter l'avis du médecin de prévention sur le risque d'inaptitude auquel il est exposé.

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3
Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3
Tél : 04 69 64 56 49
Courriel : cftc@grandlyon.com

Syndicat CFTC - Immeuble Gémillyon Sud
Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3
Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3
Tél : 04 69 64 56 49
Courriel : cftc@grandlyon.com



D'en Marche à au pas !

La réduction par l'administration de la part régie au profit du privé, la fin du Fini-parti, corrélés au projet d'accord de 2003 sur l'évolution des cycles de travail les samedis, sont suicidaires.

Les nouveaux circuits de collecte (24 mai 2017) mettent en évidence les vraies motivations de l'administration quant à la fin du Fini-parti.

Des agents se voient convoqués aux seuls motifs « d'être rentrés trop tard de leurs rondes pour avoir pris une pause supplémentaire (canicule), voire assouvir un besoin naturel en cours de ronde ».

De plus, les risques psycho-sociaux pour les agents se développent en parallèle des risques musculo-squelettiques. FO, dès la présentation initiale de la fin du Fini-parti a été la seule à s'opposer à ce funeste projet.

FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 69 64 56 48 - fo@grandlyon.com



Un salaire à 0€ ça existe

Est-ce possible, dans la fonction publique, de se retrouver avec uniquement, sa feuille de paie et rien sur son compte ?

Malheureusement oui et bien qu'illégaux, ces cas ne sont pas si rares. Trop d'agents de la

Métropole se sont trouvés dans cette fâcheuse situation. Même si les assistantes sociales et le comité social agissent, leurs nombreuses interventions verbales ou écrites restent sans suite. L'Administration ne fait aucun geste considérant que « un trop perçu ça se rembourse ». Peu importe si derrière ces mots, toute une famille est fragilisée !

La FA lance alors un appel :

- aux agents : n'attendez pas, alertez-nous, nous agirons pour vous,
- aux élus, à nos hauts dirigeants : soyez plus vigilants et moins laxistes, votre responsabilité est aussi d'agir plus rapidement à la source du problème.

FA ne veut plus que de telles aberrations se reproduisent.

FA-FPT - GEMELLYON SUD - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
(à 100 m de l'adresse actuelle)
04 69 64 56 50 - fafpt@grandlyon.com



Vivre en macronie, une France du changement ?

Toujours plus de chômage, toujours plus d'exclusion, toujours plus de précarité, toujours plus de remise en cause des solidarités, toujours plus d'inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, toujours plus d'injustices sociales, et dans le même temps, toujours plus de bénéfices pour les entreprises du CAC 40 dans le pays européen qui concentre le plus de millionnaires. La République en marche va rapidement trébucher.. Si on le veut...

SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 57
sud@grandlyon.com



Un marché de dupes !

Le stress et les burnout dans l'encadrement, insuffisamment reconnus par l'administration, ne cessent d'augmenter sous la pression d'un management de plus en plus autoritaire et déresponsabilisant.

La mise en place du RIFSEP pour 1000 agents sur les 8400 que compte notre collectivité, n'a fait qu'accroître les inégalités et constitue **un marché de dupes pour les anciens cadres de l'ex-communauté urbaine. Leur prime d'intéressement collectif aux résultats, dite prime de février, est amputée à due concurrence du montant du RIFSEEP qui leur est attribué !** **Résultat : aucune augmentation de rémunération nette pour tous les agents de l'ex-CU ! L'administration veut faire disparaître sournoisement la prime de février alors qu'elle constitue un droit acquis !** L'UNICAT dénonce ces pratiques indignes d'une collectivité qui se revendique plus humaine mais qui nous écrase. **Rejoignez-nous sur unicatmetropole@grandlyon.com**

UNICAT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 07 63 07 87 32 ou
04 69 64 56 56 - unicatmetropole@grandlyon.com

FSU - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 55
Port. 07 63 07 86 85 - fsu@grandlyon.com

TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

TESTÉ SUR LA SAÔNE AU MOIS DE SEPTEMBRE : LE SEABUBBLES.

Il s'agit d'une invention de deux passionnés de la mer, le navigateur Alain Thebault à l'origine de l'hydroptère avec Eric Tabarly et le windsurfer Anders Bringdal. Ce nouveau moyen de transport électrique, s'élève au-dessus de l'eau grâce à ses « foils ».



LA MÉTROPOLE A OUVERT DEUX NOUVEAUX COLLÈGES :

le Collège Alice Guy
19 rue Paul Cazeneuve (Lyon 8^e)
et le Collège Simone Lagrange
15 rue des jardins (Villeurbanne).



LES 11 ET 12 JUILLET, LA 8^E ÉDITION DES RENCONTRES INTERNATIONALES DES VÉHICULES ÉCOLOGIQUES (RIVE) S'EST TENUE AU PÔLE-MÉCANIQUE ALÈS-CÉVENNES.

À cette occasion ont été révélés les lauréats du Concours de la Flotte Écologique de l'Année qui récompense les flottes d'entreprises, d'administrations et de collectivités les plus écologiques. Le Grand prix de la flotte écologique de l'année, a été décerné à la Métropole de Lyon. Hervé Renucci, directeur du patrimoine et des moyens généraux est allé recevoir ce prix.